

# POUR NOUS JOINDRE

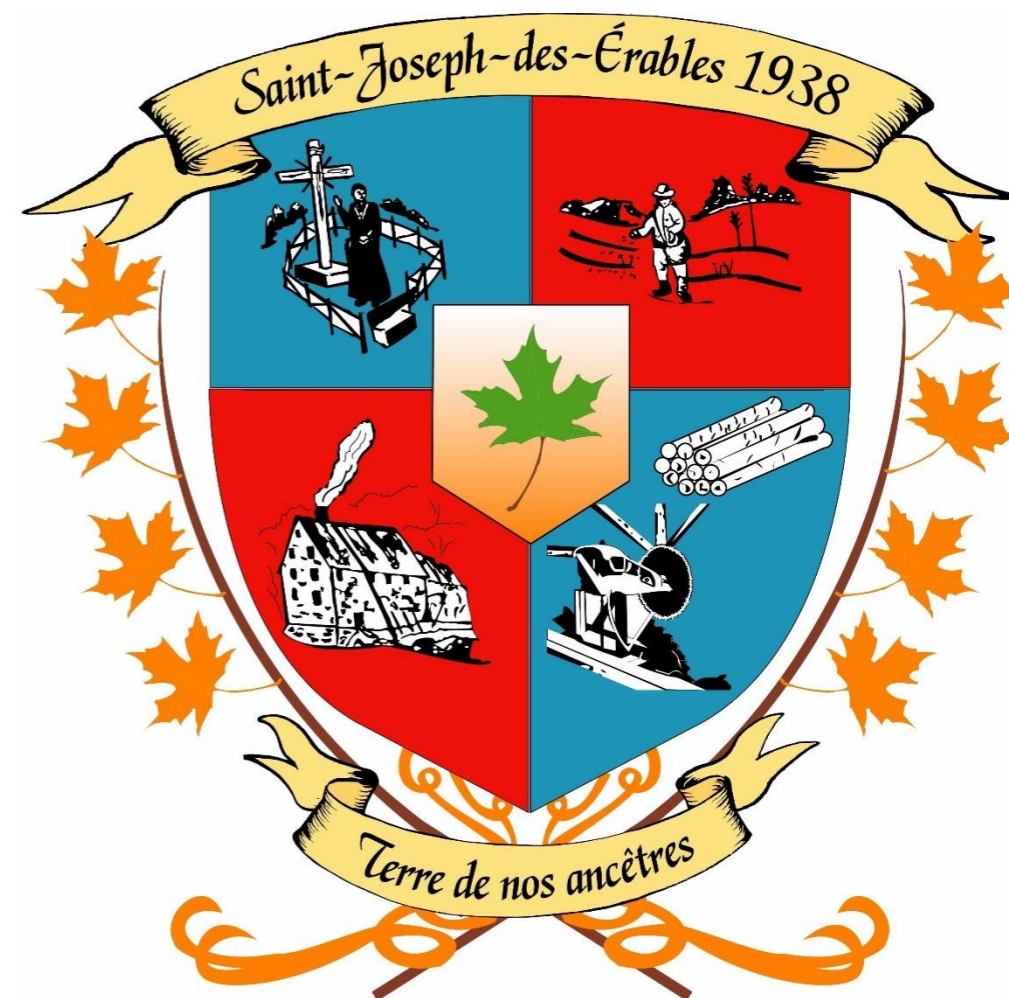
## DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu ..... 418-397-4772  
Télécopieur ..... 418-397-1555  
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com  
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :  
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 34, numéro 8, novembre 2020

## Bulletin municipal



139, rue Ste-Christine, Suite P5, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0  
[www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)  
Rédaction : Sophie Fortier

## Le mot du maire

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je tiens à remercier, au nom du conseil, les membres qui ont décidés de s'impliquer au site du moulin des Fermes. Les membres du comité sont messieurs Yvan Lessard et Raynald Jacques. Le conseiller siégeant sur ce comité est monsieur Éric Lessard. Rappelons que ce comité nous aidera à mettre cet endroit aux couleurs de la municipalité, tout en conservant sa vocation de parc public.



La fermeture du pont à la circulation lourde a apporté des conséquences négatives sur le quotidien. La municipalité a demandé une dérogation pour permettre le passage des petits autobus. Cette solution, après vérifications, a été écartée compte tenu de la dégradation trop importante de la structure actuelle. Vraisemblablement, la planification d'entretien de cette infrastructure provinciale a eu des lacunes et malheureusement engendre des conséquences négatives pour notre région.

Dernière chose, le projet pour nos installations municipales va bon train. L'entreprise pour l'architecture a été choisie (Kaivo Architecte Inc.) ainsi que celle pour l'ingénierie (Fusion Expert Conseil). Les esquisses et coûts sont en train de se définir. Vous aurez ce visuel en début d'année 2021, de plus nous aurons également l'ordre des coûts plus précis à ce moment.

Soyez prudents et à la prochaine!

*Jeannot Roy, maire*

### Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 novembre, le conseil municipal :

- A pris connaissance du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncier ;
- Fixe la séance extraordinaire d'adoption du budget 2021, le 8 décembre ;
- Détermine le calendrier des séances du conseil pour l'année 2021 ;

### Prévention des incendies

Avec le froid qui s'installe, nous avons commencé à chauffer nos maisons. Il est temps de ramoner votre cheminée et les conduits pour se préparer à l'hiver. Les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote. Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer le créosote.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « **RÈGLEMENT 217-20 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 197-17 ET SES AMENDEMENTS ET RÉGISSANT L'ACCÈS, L'UTILISATION ET LA CIRCULATION SUR LA PISTE CYCLABLE** » a été adopté le 14 octobre 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

**Donné à Beauceville ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre, deux mille vingt.**

Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 216-20 RÉGISSANT SUR LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA MRC ROBERT-CLICHE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION LORSQUE LE MOYEN DE DÉSINFECTION EST LE RAYONNEMENT ULTRAVIOLET** » a été adopté le 14 octobre 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

**Donné à Beauceville ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre, deux mille vingt.**

Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier

### Mise à jour COVID-19

**Suivez notre page Facebook pour connaître de quelle façon se tiendra la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 1er décembre 2020.** Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Suite à sa lecture, vous pouvez nous transmettre vos questions par courriel.

Nous continuons de suivre l'évolution de la situation et nous vous tiendrons informé des derniers développements via notre page Facebook et notre site web.



## Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

**Séance extraordinaire le 8 décembre 2020**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra par visioconférence, le 8 décembre 2020, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2021 sera adopté.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions, transmises par le public par courriel, portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce trentième jour du mois de novembre 2020.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et Secrétaire-trésorière



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 213-20 RÉGISSANT SUR LA DÉSIGNATION DE LA « VÉLOROUTE DE LA BEUCE » COMME ÉQUIPEMENT À CARACTÈRE SUPRALOCAL ET LE PARTAGE DES COÛTS ASSOCIÉS À CETTE DÉSIGNATION** » a été adopté le 14 octobre 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

**Donné à Beauceville ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre, deux mille vingt.**

  
Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier

## CORONAVIRUS (COVID-19)

# 19 nov.

NOUVELLES MESURES  
ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

**Niveau d'alerte maximale dans plusieurs régions du Québec**



### Rassemblements privés

## Mesures en vigueur pour la période des fêtes

En vigueur seulement du 24 au  
27 décembre 2020 inclusivement

- Possibilité de participer à des rassemblements privés
- Limite de 10 personnes par rassemblement
- Respect de la distanciation de 2 mètres
- Rassemblements interdits pour les personnes qui ont des symptômes, qui sont en isolement ou qui ont la COVID-19
- Aucune fête de bureau permise

Ces mesures sont conditionnelles au maintien de la situation épidémiologique actuelle et pourraient être revues selon l'évolution de celle-ci.

### Confinement volontaire

La population est invitée à participer à un confinement volontaire, une semaine avant et une semaine après la période autorisée pour les rassemblements privés.

Votre  
gouvernement

Québec.ca/coronavirus

Québec